

21 rue des Malmaisons, 75013 Paris
Tél : 01 45 85 29 87
Courriel : info@democratie-spiritualite.org
Site : <http://www.democratie-spiritualite.org>

Lettre N° 129 du 17 septembre 2014

L'agenda

L'éditorial

L'autorité de nos responsables politiques en question

Nouvelles de l'association

- Université d'été
- Journée découverte D&S

Résonances spirituelles

- Ouvrez les portes du silence

Débats démocratiques

- La démocratie, les droits de l'homme et les droits de la personne, *Pierre Morel*

Démocratie & spiritualité

- Proposition de lecture du texte de Martin Buber « je et tu », *Martine Huillard et Henri-Jack Henrion*
- Réinventer l'hospitalité, *Bernard Ginisty*

Informations diverses

Pour recevoir La Lettre par courriel, [cliquer sur ce lien](#), puis sur « Faire une demande d'adhésion ». (Cet envoi est gratuit, mais une participation aux frais permet de faire vivre l'association. A titre indicatif, 30 € par an).

L'agenda

- Mercredi 17 septembre, 22 octobre, 26 novembre, 17 décembre, de 18h15 à 19h30 : **méditation interspirituelle**
Au Forum 104, 104 rue de Vaugirard (75006)
- Lundi 22 septembre de 15h à 17h30 : **conseil d'administration de D&S**
A l'ODAS, 250 bis boulevard Saint Germain (75007) (digicode extérieur : 12A16 ; intérieur : 73512)
- Samedi 11 octobre de 9h à 18h : **journée découverte D&S**
A D&S, 21 rue des Malmaisons, 75013 (interphone Humanitaire et citoyens)
- Jeudi 13 octobre de 20h30 à 22h : **réunion conviviale sur « la joie de l'évangile »** du pape François (lecture D&S de l'année avec le « je et tu » de Martin Buber)
A l'ODAS, 250 bis boulevard Saint Germain (75007) (digicode extérieur : 12A16 ; intérieur : 73512)

L'éditorial

L'autorité de nos responsables politiques en question

Notre pays souffre d'hypocondrie, entretenant une relation ambiguë avec un monde politique qui doit le guérir alors qu'il est de plus en plus rejeté. Les Français sont à la fois en recherche du chef providentiel (84% des Français disaient début 2014 qu'« *on avait besoin d'un vrai chef pour remettre de l'ordre* ») et en même temps conscients des limites du régime présidentiel (78% trouvent que « *le système démocratique fonctionne plutôt mal en France* »). Nos sociétés veulent de la participation, mais aussi de l'autorité et du leadership. Comment faire face à des impératifs en apparence contradictoires, et avec quels responsables politiques?

Il faut d'abord réfléchir au profil des leaders que nous recherchons. Nous avons sans doute plus besoin d'entraîneurs que des personnages providentiels, plus des Aimé Jacquet de la politique, compétents, désintéressés, qui savent faire fonctionner une équipe, mettre les meilleurs aux bons endroits, mobiliser chacun, soutenir et inciter plutôt que des bonimenteurs multipliant les promesses et cherchant des boucs émissaires. Tout un art, toute une pédagogie à mettre en place en s'inspirant des bonnes pratiques qui apparaissent ici et là.

Mais le problème posé par la qualité de nos responsables politiques a des racines plus profondes : notre classe politique génère des leaders à son image, c'est-à-dire pour la majorité plus habiles, opportunistes et carriéristes que capables de servir avec courage, lucidité et cohérence l'intérêt général. Mais ne sont-ils pas aussi à l'image de notre société quand celle-ci s'intéresse plus à la défense de ses libertés individuelles et de ses privilèges qu'à la recherche de l'intérêt général ou du bien commun, plus au plaisir immédiat qu'à l'effort générateur de joie authentique, plus à l'accessoire qu'à l'essentiel.

Pour lutter contre ces dérives qui conduisent à l'impuissance du politique et du civique, il ne suffira pas, loin de là, de modifier nos institutions. Il s'agit d'engager une dynamique vertueuse promouvant la qualité de notre vie démocratique, donnant envie aux citoyens de s'impliquer dans la vie publique, en s'appuyant sur une éducation populaire et citoyenne nourrie par une culture politique régénérée, porteuse de sens et de cohérence. Et en premier lieu de cohérence entre nos valeurs et nos comportements, entre ce que nous pensons, ce que nous vivons, ce que nous disons et ce que nous faisons. Des procédures de désignation de responsables sans candidats peuvent alors, en complément, permettre de trouver des personnes prêtes à servir et à entraîner leurs concitoyens.

Le bureau

Nouvelles de l'association

Université d'été 2014

Notre université d'été a réuni une quarantaine de personnes, dont une douzaine venait pour la première fois. Dense en contenu et en échanges, elle a permis d'aborder une partie de notre ambitieux thème : *Vivre ensemble : un monde commun est-il encore possible ? Sur quels fondements ?* Notre lettre d'octobre vous permettra de partager l'évaluation faite à son issue.

Journée découverte DS

Régis Moreira et un petit groupe de membres ont préparé une journée découverte D&S qui se déroulera dans nos locaux 21 rue des Malmaisons (75013) le samedi 11 octobre de 9h à 18h.

POUR S'INSCRIRE <http://www.democratie-spiritualite.org/Depliant-de-presentation-de-D-S.html>

Résonances spirituelles

Ouvrez les portes du silence

Texte de la méditation du 17 septembre au Forum 104, adapté à partir de chants de Saint Merry

Ouvrez les portes du silence :
Par delà les cris de la violence et de l'absurdité,
L'Esprit vient vous parler

Lorsque les mots ne suffisent pas,
Là où ils n'ont plus de voix,
L'Esprit souffle dans le silence.

Que se taisent les mots et les cris,
Laissez là votre souci,
Écoutez l'essentiel qui vibre en vous.

Débats démocratiques

La démocratie, les droits de l'homme et les droits de la personne

Pierre Morel, directeur de l'Observatoire Pharos (extraits de la conclusion du Colloque « La démocratie, une valeur spirituelle ? » le 20 avril 2013 aux Bernadins)

(...) Je tenterai une synthèse en trois temps : la relation entre démocratie et spiritualité fait l'objet d'un réexamen spécifique en Europe ; parallèlement, l'interférence entre politique et religion se renforce dans le monde ; la question d'une meilleure articulation entre le politique et le religieux est désormais posée.

I. La grande diversité des régimes des cultes en Europe - de la religion d'État à la séparation, en passant par le concordat et la reconnaissance privilégiée de quelques religions établies - a longtemps conduit à penser que l'on ne saurait aborder la relation entre démocratie et spiritualité à l'échelle du continent. Chaque pays avait construit son propre chemin, son *modus vivendi*, et la sagesse était d'en rester là. Dans le même temps, ces différences ont été progressivement estompées par une convergence des comportements dans le sens de la sécularisation. Aujourd'hui, ce réflexe général de prudente neutralité ne tient plus.

La France est généralement associée à la neutralité la plus stricte. Alors que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 avait été initialement adoptée « en présence et sous les
La Lettre de D&S N° 129 du 17/09/2014

auspices de l'Être suprême », la tradition laïque d'ordre idéologique récuse tout antécédent et fait de cet acte fondateur des droits une sorte d'auto-création sans mémoire et la source unique de la République. La réalité est bien plus complexe, car la France a combiné et finalement réconcilié les héritages dans une pratique équilibrée et ouverte de la séparation entre le politique et le religieux. Mais cette tension plus ou moins maîtrisée, et souvent difficile à expliquer à des observateurs étrangers, a subi les effets de la crise de la transmission, constatée il y a vingt-cinq ans déjà dans le rapport Joutard, qui relève, dès 1989, la montée préoccupante de l'inculture religieuse dans l'enseignement public ; douze ans plus tard, en 2002, le rapport Debray a permis la mise en place d'un enseignement du fait religieux, préparé par une formation spéciale des professeurs. L'impact de l'immigration a conduit à étendre ensuite cette formation à d'autres catégories d'agents, hospitaliers et pénitentiaires notamment. Au même moment, la question du port de signes religieux ostentatoires dans les écoles, collèges et lycées publics a suscité un large débat et une concertation avec toutes les sensibilités ; la loi de mars 2004, qui en est issue, a été appliquée de façon relativement paisible. Non sans hésitations, certes, la République confirme ainsi la nécessité de sauvegarder la mémoire collective et de prendre en compte les nouvelles dimensions religieuses de la société française.

Mais l'évolution est bien plus générale, et ces débats affectent en réalité l'ensemble des sociétés européennes, toutes marquées par la sécularisation et l'immigration. Les modes d'expression varient certes d'un pays à l'autre, d'une tradition à l'autre, mais la question posée est bien la même : comment remédier à un certain fléchissement du modèle démocratique, à l'atonie de la vie collective, à l'effacement des convictions partagées ? La montée du populisme n'est pas seulement liée à la crise économique, elle traduit un désarroi beaucoup plus profond. Les crispations identitaires sont aussi l'expression d'un manque, et leur propagation en Europe montre bien que la réponse est loin d'avoir été trouvée.

L'évolution récente de la pensée de Jürgen Habermas est à cet égard remarquable. A la suite des attaques du 11 septembre 2001, il a repris un thème déjà présent dans son œuvre, celui de la présence des religions dans l'espace public démocratique. Partant du constat que l'État libéral séculier, qui se doit d'être neutre, ne peut pas prescrire une séparation complète d'avec le religieux, source de vitalité pour toute la société, mais laisse en fait à ce dernier la charge d'accéder à l'espace public gouverné par la raison, il a préconisé par étapes un processus de traduction réciproque.

Reprenant cette réflexion dès 2001, il a avancé dans « Foi et savoir » le concept de société post-séculière : la sécularisation n'est pas la forme ultime de la modernité, il faut sortir de la pensée à somme nulle selon laquelle la science récupère en quelque sorte tout ce qui relevait encore du religieux. La sécularisation va se poursuivre, mais la religion fait également partie de la modernité. Sa persistance démontre son aptitude à répondre aux questions fondamentales qui échappent à la raison et sa capacité à créer du lien : une fermeture institutionnelle entraînerait une perte collective et un assèchement de la vie démocratique.

Pour Habermas, cette émergence de sociétés post-séculières est un fait sociologique qui nécessite désormais de nouveaux concepts et de nouvelles pratiques, à construire sous la forme de processus réciproques de traduction : chacune des parties prenantes est conduite à s'interroger sur l'évolution en cours, à ajuster son discours, à envisager de nouvelles procédures d'apprentissage mutuel au service de la paix civile. (...)

Dans le même sens, je crois utile de rappeler le message de Benoît XVI dans son célèbre discours de Ratisbonne, le 17 septembre 2006, occulté par la réaction négative mais finalement surmontée du monde musulman. Dans cet exercice universitaire, le pape avait surtout voulu alerter une pensée européenne qui risque aujourd'hui de s'enfermer dans la sécularisation : « une raison qui reste sourde au divin et repousse la religion dans le domaine des sous-cultures est inapte au dialogue des cultures ». Après avoir ouvert dans l'histoire la voie à tous les échanges, l'Europe deviendrait ainsi incapable d'un dialogue plus nécessaire que jamais.

II. Parallèlement à cette évolution spécifique et encore incertaine de l'Europe, l'interférence entre le politique et le religieux est omniprésente dans le monde, et tend même à s'amplifier de façon souvent déconcertante. Les causes sont multiples et fortes : la chute des idéologies a libéré des forces longtemps contraintes ; la perte des grands repères, la marchandisation des relations sociales et la montée des inégalités ont fait des religions un recours ou un refuge, jusqu'à la crispation identitaire et au fondamentalisme ; enfin et surtout, la communication immédiate et illimitée a démultiplié en quelques années les opportunités de propagation, mais aussi les risques d'affrontement entre les grandes religions. De façon paradoxale, la mondialisation en cours a ainsi accéléré l'entrée de ces dernières dans la modernité.

Même si l'on ne peut encore préciser les contours du système multipolaire que préconisent les pays émergents, les religions ayant une extension planétaire seront des parties prenantes. Elles s'en sont donné les premiers moyens depuis plusieurs décennies, mais on assiste à des renouvellements et à des évolutions rapides. Le cas du Saint Siège vient à l'esprit, et peut sembler des plus classiques, puisque le dialogue avec les grandes organisations internationales contemporaines a commencé il y a un siècle avec la création de l'Organisation Internationale du Travail : il suffit pourtant de ce référer au pontificat de Jean-Paul II pour relever une véritable mutation dans les méthodes, des nombreux voyages aux J.M.J, en passant par le soutien décisif au mouvement Solidarnosc et par les rencontres inter-religieuses d'Assise ; de façon peu remarquée, mais très symbolique, Benoît XVI a ensuite élargi ces dernières en y invitant des personnalités non-croyantes en novembre 2011 ; quant à l'élection du Pape François, elle a été immédiatement perçue comme un tournant historique après plus d'un millénaire de papauté européenne.(...)

De son côté, l'Organisation de la Conférence Islamique, créée en 1969, mais encore peu connue, a évolué rapidement au cours des dernières années : désormais dotée d'un secrétariat très actif, elle participe à un nombre croissant de réunions internationales et tend en fait à prendre la relève de la Ligue arabe, freinée dans son action par les rivalités internes.

Quant au bouddhisme, il suffit d'évoquer la figure du Dalaï Lama pour mesurer l'autorité acquise en cinquante ans par l'héritier en exil d'une des quatre écoles de la tradition tibétaine, parmi tant d'autres composantes en Asie, auprès des fidèles traditionnels ou nouveaux comme auprès des non-croyants : c'est désormais une « icône », comme l'on dit, de la mondialisation.

Quelle est, en regard, l'attitude des États devant ces formes diverses, internes ou internationales, de la « montée du religieux », qui renouvelle et élargit son empreinte sur la vie internationale ? Sans ignorer la diversité des situations propres à chaque pays, on peut identifier cinq grands modèles, plus ou moins stables mais non exhaustifs, d'interaction entre le politique et le religieux.

- Comment ne pas commencer par le monde de l'islam, ou plutôt *les islams*, entrés dans une effervescence d'ordre historique et lourde de conséquences ? Même si l'*oumma*, la communauté des croyants, est une puissante réalité, il faut distinguer des configurations très diverses. En Asie du Sud et du Sud-Est, la montée des mouvements fondamentalistes remet en cause les avancées démocratiques plus ou moins solides de pays comme le Pakistan, le Bangladesh ou l'Indonésie. La compatibilité des valeurs islamiques et de la démocratie est affirmée en Turquie, mais le raidissement de plus en plus marqué du gouvernement Erdogan, au dedans comme au dehors, installe un doute : après s'être présenté il y a dix ans comme un mouvement islamo-démocrate, porté par une ambition européenne, le parti AKP a désormais pris un tournant nettement islamo-conservateur, d'inspiration néo-ottomane. Sur la rive sud de la Méditerranée, les mouvements des « printemps arabes » ont exprimé une aspiration à la dignité et à la citoyenneté qui montait de la société, avant d'être pris de vitesse par les mouvements fondamentalistes. Aucun des pays concernés ne peut présenter pour le moment une synthèse convaincante : au Maroc, la coalition conduite par un premier ministre fondamentaliste paraît relativement stable, mais c'est une expérience menée sous le contrôle du roi ; la situation est beaucoup plus fragile en Tunisie mais, au moins, un vrai débat se poursuit-il. Quelle que soit la force de leur engagement démocratique initial, les nouvelles

équipes doivent faire face à toutes les dimensions du tournant qu'elles ont engagé : place de la charia dans le système juridique et dans la société, liberté de religion et de conviction, situation des autres traditions musulmanes, traitement des minorités, rôle de la femme, relation entre tradition et interprétation, etc. Cette transition, nécessairement longue en raison de l'ampleur de la tâche, risque d'être retardée par le retour du clivage historique entre sunnisme et chiisme : le « printemps iranien » de 2009 a montré que ce dernier pouvait aussi porter une ambition démocratique, mais sa répression brutale puis l'exacerbation des rivalités régionales ont accentué les blocages.

- On peut ensuite identifier un modèle consolidé d'*interdépendance* dans les pays de tradition confucéenne de l'Extrême Orient, Corée du Sud, Taïwan et Japon notamment, mais qui s'applique aussi à la situation de l'Inde : ces démocraties confirmées entretiennent une relation forte avec leur religion ou tradition fondatrice, qui imprègne toutes les dimensions de la vie sociale; l'interaction avec les institutions est permanente. Si l'on met à part le cas spécifique des Philippines, où le christianisme occupe la place centrale, l'arrivée progressive des confessions chrétiennes a contribué, après des confrontations douloureuses, à la mise en place d'une diversité maîtrisée. En raison de sa complexité et de son immensité, l'Inde, issue d'un partage religieux sans précédent, mais inachevé, reste toutefois marquée par des poussées d'extrémisme.

- Du fait des révolutions du siècle dernier, l'ensemble de la région eurasiatique, qui inclut l'est de l'Europe, l'Asie centrale et la Chine, suit aujourd'hui un modèle que l'on peut qualifier de *concordataire*, dans la mesure où il rappelle la stabilisation napoléonienne après la secousse révolutionnaire : le pouvoir conclut un pacte avec les religions établies, qui tout à la fois le ménagent et contribuent à l'ouverture et à l'apaisement de la société : en Russie, la loi de 1997 a établi une sorte de « protectionnisme religieux » très favorable à l'orthodoxie ; les républiques d'Asie centrale ont adopté un schéma comparable avec un islam officiel « post-soviétique » et répriment les mouvements fondamentalistes ; en Chine, le confucianisme, le bouddhisme, le taoïsme, l'islam et le christianisme sont encadrés par des « associations patriotiques » qui servent de relais au pouvoir, mais ne peuvent empêcher ou contrôler le regain très divers de la vie religieuse.

- Le continent américain offre un exemple achevé d'interaction entre démocratie et spiritualité, avec de nombreuses variantes, où les *États-Unis* ont établi dès l'origine le modèle dominant. Depuis une quinzaine d'années, ces derniers cherchent à l'imposer comme la norme internationale, en s'appuyant sur la loi de 1998, qui a mis en place un double mécanisme de suivi et d'intervention, au sein du Congrès et au Département d'État ; inspiré par le Premier amendement de la Constitution, il encourage le prosélytisme en faisant de la liberté religieuse le principe fondamental de la vie démocratique, et n'hésite pas à relever des « manquements » dans d'autres démocraties marquées par une tradition différente. Ce dispositif déjà très structuré et militant fait pourtant l'objet d'un réexamen : devant la montée du fait religieux dans le monde, certains experts et représentants des religions recommandent son intégration encore plus marquée dans la politique étrangère des États-Unis.

- Sans revenir ici sur la problématique européenne, abordée en ouverture et marquée par une histoire plus complexe et des compromis plus variés que ceux du modèle américain, il faut enfin relever que l'Union européenne élabore à son tour un cadre de référence propre. Surmontant le blocage initial sur la mention des sources chrétiennes dans le préambule du projet de Traité constitutionnel en 2003, le Traité de Lisbonne a mis en place un dialogue « ouvert, transparent et régulier » des institutions de l'Union avec les représentants des religions et des communautés de pensée, qui est une reconnaissance nouvelle de leur rôle dans la société. Vers l'extérieur, la politique européenne des Droits de l'homme intègre déjà la dimension religieuse, mais va être renforcée par des « lignes directrices pour la liberté de religion et de conviction » soumises à l'approbation du Conseil des ministres des Affaires étrangères : moins militante que celle des États-Unis, l'approche européenne se veut

impartiale, fondée sur la liberté de croire ou de ne pas croire et très attentive à la sauvegarde de la liberté d'expression face aux demandes croissantes de lois « anti-blasphème ».

III. Devant ce retour de plus en plus divers du religieux, il paraît à première vue impossible de dégager quelques règles générales pour l'action. Encore une fois, le premier réflexe est de reprendre plus ou moins le compartimentage qui a prévalu il y a plus de trois siècles au moment du traité de Westphalie : *cujus regio, ejus religio*. Mais ce retour est désormais impossible. Et pourtant, il faut dégager quelques principes si l'on veut prévenir le « conflit des religions et des civilisations » promis par les Cassandre et sauvegarder le modèle démocratique. Comme première conclusion, je proposerai trois règles simples et déjà familières.

- Le dialogue inter-religieux, bien engagé, doit être systématiquement consolidé et généralisé, en toutes circonstances et particulièrement lorsqu'il paraît à première vue hors de portée. Tirant les leçons d'une longue histoire marquée par les affrontements, mais aussi éclairée plus récemment par des percées exemplaires, les grandes religions ont là un devoir : il leur revient de dépasser sans délai, par des actes renouvelés, la mémoire négative qui continue de peser sur les esprits, particulièrement dans les situations de crise. En prenant l'initiative et en donnant l'exemple, elles se servent d'abord elles-mêmes en décourageant d'emblée les tentatives d'instrumentalisation du religieux, récurrentes, multiformes et trop souvent couronnées de succès. Elles démontrent aussi, à l'usage de toutes les composantes de la société, leur capacité d'écoute réciproque et de réconciliation sans qu'aucun des participants ne renonce à ce qu'il est, bien au contraire.

- La règle de droit, et plus précisément la citoyenneté est un principe fondamental pour la sauvegarde du pluralisme des cultures et des religions, en particulier pour promouvoir partout dans le monde une relation riche et maîtrisée entre spiritualité et démocratie. L'universalité reconnue des droits fondamentaux de la personne, désormais dégagée de sa source européenne, en fait le seul dénominateur commun acceptable par tous les États et toutes les convictions. Les révolutions arabes viennent encore de le confirmer. Les différences, nuances, réserves et interprétations sont et resteront évidemment nombreuses, mais cela relève des débats normaux et même nécessaires sur ce que les juristes appellent la marge d'appréciation.

- Sur ce socle commun, il faut enfin déployer un véritable échange entre le politique et le religieux. C'est d'abord l'affaire des autorités publiques et des responsables religieux, afin de proposer à tous l'esquisse d'un dialogue respectueux et plus nécessaire que jamais, non pas seulement pour répondre aux questions urgentes ou délicates et régler les affaires courantes, mais pour construire progressivement un art civique de mieux vivre ensemble entre « celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas », une reconnaissance mutuelle entre foi et raison qui ne peuvent se passer l'une de l'autre, une hospitalité réciproque entre démocratie et spiritualité. L'intérêt de tous les partenaires est engagé, car pour sauvegarder l'humain, il faut prendre en considération l'au delà de l'humain, de la façon la plus ouverte. Mais c'est en fin de compte la responsabilité de chaque citoyen, appelé à construire la société dans laquelle il veut vivre.

Démocratie et spiritualité

Proposition de lecture du texte de Martin Buber « je et tu »

Martine Huillard et Henri-Jack Henrion

Pourquoi proposer ce livre (réédité chez Aubier en mars 2012) pour échanger entre nous lors d'une conviviale de Démocratie et spiritualité ?

Le « *je et tu* » nous apparaît comme une suite logique du « *chemin de l'homme* » déjà présenté lors d'une de nos conviviales. Il interroge un thème central, au cœur de nos vies : la relation. Cette relation, l'auteur l'inscrit dans toutes ses dimensions (relation à l'homme, à la nature, à l'esprit, au Cosmos), dans une vision englobante.

Il faut bien reconnaître qu'exprimer ce qu'est la relation relève d'une gageure. Pratiquement indéfinissable par sa complexité même, insaisissable, la relation est présentée dans ce texte dans son essence même. Pour cette raison, le lecteur pourra sentir sa dimension quasiment universelle. « *Au commencement est la relation* » écrit Martin Buber.

La forme, aux confins de la poésie, permet d'approcher, par touches nuancées, ce qu'est la relation du « *je / tu* ». En dépassant les concepts, « *les mots-principes* », Buber nous fait entrer dans la dimension phénoménologique de la relation.

La lecture peut permettre de se familiariser avec des mots principe (*je / tu* et *je / cela*) et de sentir ce qui est inspirant pour sa propre vie, ce qui facilitera lors de la conviviale nos échanges. Ce très beau texte ne manquera pas de susciter des questionnements, des approfondissements autour des axes de réflexion touchant au vivre ensemble, à l'éthique du débat, à la relation même entre démocratie et spiritualité....

Réinventer l'hospitalité

Chronique hebdomadaire de Bernard Ginisty du 2 septembre 2014

Cette rentrée de septembre, tant au plan national qu'international, se place sous le signe de la crise. Celle des partis politiques dits de gouvernement, celle de la résurgence, en ce centenaire de la guerre de 1914, des nationalismes meurtriers en Europe. Nous vivons l'épuisement du modèle sociétal qui a vu la citoyenneté se réduire à l'individualisme, laissant à l'État ou au Marché la tâche de gérer le lien social. Nous arrivons à une étape nouvelle de la longue histoire de l'individu, arraché par la modernité à ses communautés d'origine, pour habiter peu à peu une mondialisation sans rivages.

Deux grands systèmes se sont présentés pour réguler ces individus « *libérés* » de leurs liens d'origine. Le socialisme d'État qui au nom d'une prétendue science de l'évolution des « *masses* » formées par ces atomes sociaux, a confié à un parti « *d'avant garde* » le soin d'amener ces masses à des lendemains qui devaient chanter. Ce système s'est écroulé et l'évolution politique actuelle de la Russie montre que le grand rêve communiste universaliste porté par l'URSS, dont le Président Poutine dit sa nostalgie, n'a été finalement qu'un des avatars de l'histoire du nationalisme grand russe. Le libéralisme a laissé à « *la main invisible du marché* » le soin de produire l'harmonie sociétale avec le complément d'un État Providence chargé de faire face aux aléas de la vie : la santé, le vieillissement, le chômage. Des millions de chômeurs et de précaires, le déficit de tous les budgets sociaux, la dualisation croissante de la société font que ce système risque lui aussi d'implorer.

La prétention d'établir une société où la définition de l'individu producteur – consommateur dispense de toute autre médiation conduit à l'impasse. L'individu désenchanté du sens de l'histoire ou de l'automaticité de la croissance, voyant se lézarder des systèmes de sécurité qu'il croyait définitifs (la sécurité de l'emploi, la sécurité sociale, le financement des retraites) connaît la tentation de se réfugier dans les passivités de la régression identitaire, nationaliste ou sectaire. Face à ces dérives, il nous faut réapprendre collectivement à faire du lien social. Nous avons trop souvent attribué à l'État ou au Marché des pouvoirs magiques qui provoqueraient l'harmonie entre les citoyens nous exonérant ainsi de notre responsabilité. Si l'État et le Marché jouent un rôle de régulation de la vie publique, ils ne sauraient en aucun cas constituer le fondement de la relation entre les humains.

Pour ceux qui se réfèrent à la tradition biblique, le fondement du lien entre les hommes se trouve dans l'hospitalité qui découle de la conscience de chacun d'être passager et étranger. Lors d'une conférence donnée à la session de 1997 des "Semaines Sociales de France" intitulée «

Étranger, moi-même », le philosophe Paul Ricoeur commentant le texte du *Lévitique* (19, 34) « *L'étranger qui réside avec vous sera pour vous comme un compatriote, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte* », nous engageait à réinventer l'hospitalité à la faveur du souvenir d'avoir été étranger. Il déclarait ceci : « *Si nous avons à faire mémoire d'avoir été, d'être toujours étranger, c'est dans le but de retrouver le chemin de l'hospitalité. C'est le sens profond du Lévitique : « Aimer l'autre comme soi-même ».* L'hospitalité peut se définir comme partage du « chez soi », la mise en commun de l'acte et de l'art d'habiter : c'est la façon d'occuper humainement la surface de la terre ».

Informations diverses

- Les actes du colloque « **La démocratie, une valeur spirituelle ?** », colloque qui s'est tenu au collège des Bernardins du 19 au 23 avril 2013, sont parus en juin 2014 aux éditions Parole et silence (voir les contributions de Pierre Morel dans cette lettre et celle de JB de Foucauld sur notre site). Ce colloque faisait suite à un séminaire auquel des membres parisiens de D&S ont participé entre octobre 2012 et avril 2013, l'intuition de départ provenant du texte rédigé par JB de Foucauld sur ce sujet en collaboration avec les initiateurs de la rencontre fin 2006 à Saint Denis consacrée à « *La politique au risque de la spiritualité* ».
- **Un questionnaire sur l'avenir du Pacte civique** peut encore être rempli (à voir sur l'espace de travail du Pacte civique avec un bilan de ce qui a été réalisé depuis son lancement en mai 2011).
- Patrick Brun, notre secrétaire, vient de voir publié le livre qu'il a écrit avec douze membres actifs du Mouvement ATD Quart Monde : « **A la rencontre des milieux de pauvreté. De la relation personnelle à l'action collective** » (Éditions Quart Monde et Chronique sociale).
Ce livre, nourri par nombre de situations vécues, peut permettre à ceux qui désirent s'engager auprès des milieux très pauvres ou réfléchir sur leur expérience de ces milieux d'approfondir les conditions d'une vraie rencontre transformatrice porteuse d'un projet de société plus juste.
- Le Forum104 organise une conférence pour la présentation du récent ouvrage *Jaurès le prophète*, de Eric Vinson et Sophie Viguier Vinson, à l'occasion de son centenaire, le jeudi 2 octobre au Forum 104, 104 rue de Vaugirard, de 20H à 22H